

État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations

RAPPORT FINAL

Approuvé par le comité de vérification interne le 29 juin 2005



Division de la vérification et de l'évaluation Mai-Juin 2005





Introduction	1
Portée et méthodologie	1
I. Vérification des contrôles et de la sécurité liés à l'impression des chèques prioritaires (mai 2004)	2
Introduction	
Situation	
II. Vérification des enquêtes de sécurité sur le personnel (décembre 2003)	3
Introduction	3
Situation	3
III. Vérification de la conformité à l'égard de la Politique visant à informer les	
utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (juin 2002)	
Introduction	5
Situation	5
IV. Bureau du vérificateur général : Suivi de la vérification et plans	
Introduction	6
Situation	6

Introduction

Le présent rapport vise à fournir au Comité de la vérification interne un résumé de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations comprises dans quatre rapports :

- 1. Vérification des contrôles et de la sécurité liés à l'impression des chèques prioritaires (mai 2004)
- 2. Vérification des enquêtes de sécurité sur le personnel (décembre 2003)
- 3. Vérification de la conformité à l'égard de la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (juin 2002)
- 4. Bureau du vérificateur général : recommandations en suspens découlant du chapitre 3 Statistique Canada la gestion de la qualité des statistiques (avril 1999 et rapport d'étape en décembre 2001); chapitre 6 Statistique Canada la gestion de la qualité des statistiques sur la santé (décembre 2002); et travaux actuels et plans.

Le dernier rapport sur l'état d'avancement était en juillet 2004.

Il est du ressort de la Division de la vérification et de l'évaluation d'assurer le suivi de la situation de la mise en œuvre des recommandations comprises dans les rapports de vérification soumis au Comité de la vérification interne, ainsi que de celles figurant comprises dans les notes de service à la direction. Cette pratique est conforme à la *Politique sur et aux lignes directrices relatives à la vérification interne* et aux lignes directrices connexes du Conseil du Trésor. La Division fournit en outre au Comité des mises à jour concernant la situation des autres questions et recommandations liées à la vérification qui ont des répercussions sur Statistique Canada, comme celles comprises dans les rapports du Bureau du vérificateur général du Canada.

Portée et méthodologie

Le suivi a englobé la portée et la nature des mesures prises à l'égard de toutes les recommandations présentées dans les rapports de vérification. Il a consisté à passer en revue les rapports de vérification, à analyser les plans courants, à procéder à des entrevues au besoin et à analyser les mesures qui ont été prises. Le suivi comprend en outre l'examen des mesures prises pour résoudre les enjeux énoncés dans les notes de service à la direction. Les résultats figurent dans les sections suivantes du présent rapport.



I. Vérification des contrôles et de la sécurité liés à l'impression des chèques prioritaires (mai 2004)

Introduction

Le rapport découlant de la vérification des contrôles et de la sécurité liés à l'impression des chèques prioritaires a été approuvé par le Comité de la vérification interne, le 21 juillet 2004. Il comprenait deux recommandations et un plan d'action de la direction.

Situation

Recommandation	Situation du suivi
Recommandation 1:	Situation : précédemment déclaré comme complet.
Il est recommandé que les cadres de la Division des opérations et des systèmes de gestion financière apportent les modifications voulues au petit nombre de contrôles cernés pour en assurer la conformité à la directive.	
Recommandation 2	Situation : complet - aucun autre suivi requis.
Il est recommandé que la Division des opérations et des systèmes de gestion financière établisse des critères régissant la demande d'un chèque prioritaire, les communique à tout le personnel qui prépare des paiements urgents pour approbation et en assure le suivi.	Les critères ont été intégrés au site web, en janvier 2005 – avances de salaire urgentes seulement, (autres « urgences » évaluées sur une base individuelle). Les employés qui préparent les paiements urgents en vue de leur approbation ont été informés qu'en date du 1 ^{er} avril 2005, on ne devait plus préparer de chèques prioritaires pour les primes instantanées. Les résultats initiaux montrent une baisse du nombre de demandes de chèques.
Recommandations comprises dans les notes de service à la direction.	Situation : complet -aucun autre suivi requis. Des travaux de suivi ont été effectués en novembre 2004, et la plupart des recommandations ont été abordées à ce moment-là. Les éléments restants étaient complets au moment du suivi subséquent, en mars 2005.



II. Vérification des enquêtes de sécurité sur le personnel (décembre 2003)

Introduction

Le rapport de vérification des enquêtes de sécurité a été approuvé par le comité de vérification interne, le 10 décembre, 2003. Il comprenait 3 recommandations et un plan d'action de la direction.

Situation

Recommandation Situation du suivi Situation: Incomplète -poursuivre le suivi Recommandation 1: Oue la Division des services d'accès et de contrôle des La SACD a interrompu la rédaction d'une première données révise le chapitre 3 du Manuel des pratiques de ébauche du chapitre 3, étant donné que le SCT a publié sécurité de Statistique Canada, conformément à la Politique une nouvelle ébauche de norme pour les enquêtes de sur la sécurité du gouvernement du Canada révisée, le fasse sécurité sur le personnel. Une évaluation initiale a fait approuver par le Comité des politiques et diffuse largement ressortir qu'un certain nombre de révisions seront les changements. Parmi les éléments clés figure l'examen de requises. Le nouveau directeur établira un plan d'action, l'échéancier prévu pour les cotes de fiabilité, en vue afin de commencer à résoudre ces questions dans la d'améliorer les pratiques actuelles. mesure du possible. Recommandation 2: Situation : Incomplète - poursuivre le suivi Oue la Division des services d'accès et de contrôle des Le Comité de la confidentialité et des mesures données, la Division des opérations des ressources humaines législatives a été remplacé par le Comité d'examen des et la Direction des opérations régionales mettent leurs efforts enquêtes de sécurité sur le personnel, qui a été établi en commun, en vue d'améliorer le contrôle et la gestion des après la vérification. La DVÉ n'a pas d'objection. enquêtes de sécurité sur le personnel, et rendent compte des résultats de façon périodique au Comité de la confidentialité La Division du ressourcement et des affectations et des mesures législatives. spéciales prépare un rapport à partir de Global, sur une base trimestrielle, en vue de confirmer que les enquêtes de sécurité sont effectuées au moment opportun dans le cas des personnes nouvelles recrutées. La DVÉ a fourni son aide à ce chapitre. On poursuivra le suivi jusqu'à ce que le processus soit bien établi, non seulement à la DORH, mais à la DOR. Voir les observations concernant la recommandation 3 en ce qui a trait aux progrès relatifs à la gestion des enquêtes de sécurité.



Recommandation	Situation du suivi
Recommandation 3	Situation : Incomplète - poursuivre le suivi
Que les données sur la cote de sécurité et sa date d'expiration, dans le cas des employés et des personnes réputées être employées, soient entrées dans la base de données pertinente du Bureau par le personnel de la Sécurité seulement, conformément à la pratique exemplaire en place pour la base de données Global. Les bases de données auxquelles ces pratiques devraient être appliquées sont les suivantes : Système de paye des opérations des enquêtes statistiques pour les intervieweurs et base de données du Système de gestion de projets des centres de données de recherche, dont la mise à jour est assurée par le gestionnaire du Programme des centres de données de recherche et qui devrait inclure tous les chercheurs réputés être employés.	La SACD indique qu'elle a accès au SPOES depuis avril 2005 et qu'elle a commencé à l'utiliser. Avec l'aide da la DVÉ, les responsables de la SACD et du PCDR ont tenu une réunion, le 26 avril 2005, et ont confirmé à ce moment-là l'utilité de la mise en œuvre de cette recommandation, en supposant que cela pourrait être fait facilement. Par la suite, les responsables du PCDR ont confirmé que l'accès par la SACD était approprié, une fois que le remaniement de la base de données des CDR aura été effectué, en octobre 2005.
Recommandation comprise dans les notes de service à la direction.	Situation : déclaré précédent comme complet

III. Vérification de la conformité à l'égard de la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (juin 2002)

Introduction

Le rapport de vérification de la conformité à l'égard de la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie à été approuvé par le comité de vérification interne, le 4 septembre, 2002. Il comprenait 3 recommandations et un plan d'action de la direction.

Situation

Recommandation	Situation du suivi
Recommandation 1:	Situation : déclaré précédent et comme complet.
Que le Comité des méthodes et des normes détermine des façons de fournir de l'information, de faire de la promotion et d'assurer le soutien de la mise en œuvre de la politique, et qu'il fasse intervenir la BMDI comme outil clé à cet égard.	
Recommandation 2:	Situation : déclaré précédent et comme complet.
Que les directeurs de secteurs de programme statistique surveillent le niveau de conformité, selon les responsabilités qui leur sont attribuées en vertu de la politique, et qu'ils rendent compte de leur rendement, dans le cadre des examens biennaux et quadriennaux de programme; et que le Comité des méthodes et des normes évalue la qualité de ces rapports.	
Recommandation 3:	Situation : incomplet – poursuivre le suivi.
Dans les secteurs de programme où l'application de la politique pose davantage de défis, que les divisions consultent la Direction de la méthodologie, afin qu'elle assure l'interprétation de la politique dans leur contexte. Le Comité des méthodes et des normes peut fournir des conseils additionnels au besoin.	Les responsables du SCN font certains progrès, et ils indiquent qu'ils élaborent un module Internet afin de fournir un aperçu intégré aux utilisateurs. Un prototype doit être présenté au Comité des politiques, d'ici septembre 2005. En attendant, la Division des normes fait état des progrès accomplis par quatre des six divisions du SCN. La BMDI a été mise à jour pour 8 des 11 enquêtes, et les travaux commenceront bientôt pour 2 autres. Toutefois, la BDP et la DIP n'ont pas réalisé de progrès depuis que la
	Division des normes a proposé des changements qui ont été jugés acceptables, il y a un an.



IV. Bureau du vérificateur général : Suivi de la vérification et plans

Introduction

Le Bureau du vérificateur général (BVG) continue de suivre les progrès relatifs aux recommandations en suspens découlant de deux rapports de vérification — Statistique Canada : La gestion de la qualité des statistiques (1999 et rapport d'étape en 2001) et Statistique Canada : La gestion de la qualité des statistiques sur la santé (2002). Par ailleurs, une vérification est en cours par le BVG, et des plans ont été mis en commun pour les travaux à venir. La liste complète est présentée ci-dessous.

Situation

Recommandation	Situation du suivi
Recommandation en suspens du rapport de 1999 sur la qualité des statistiques	Situation : Le BVG continuera d'assurer le suivi
3.83 Statistique Canada devrait veiller à ce que la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie soit appliquée uniformément pour tous les produits et tous les modes de diffusion. 3.96 Statistique Canada devrait coordonner l'élaboration de la base de méta données intégrées avec d'autres initiatives sur la qualité et prendre des mesures pour assurer l'intégralité et la fiabilité continues de la base de données.	Ces éléments sont inters reliés. Le BVG met l'accent sur la BMDI. SC a envoyé au BVG une mise à jour et des preuves à l'appui des progrès continus qui sont réalisés. Le BVG indique qu'il est satisfait des progrès, mais qu'il y a place pour amélioration. La DVÉ est d'accord.
Recommandation en suspens du rapport de 2002 sur les statistiques sur la santé	Situation : Le BVG a terminé le suivi
6.65 Statistique Canada devrait procéder à une détermination périodique officielle de la qualité des données sur la morbidité hospitalière reçues de l'Institut canadien d'information sur la santé.	SC a envoyé au BVG une mise à jour et des preuves à l'appui des progrès continus qui sont réalisés, et cela a été jugé suffisant.
Opinion de vérification concernant les indicateurs de la santé (2004)	Situation : Suivi prévu
Opinion fournie à Santé Canada et incluse dans <i>Les Canadiens en santé</i> . Nous avons été informés qu'une lettre à la direction sera envoyée. Le contenu n'est pas encore disponible.	Une lettre est prévue pour la fin de juin
Travaux actuels et plans du BVG	Situation
Vérification de la qualité des données et des rapports découlant des enquêtes fédérales On s'intéresse aux enquêtes à frais recouvrables effectuées par Statistique Canada, dans le cadre d'un aperçu global de l'utilisation que font les ministères fédéraux des enquêtes. L'accent est mis sur la qualité des travaux d'enquête et sur le risque que les ministères rendent compte des résultats des enquêtes, mais pas de la qualité des données.	Des rencontres initiales se sont tenues, et SC met actuellement l'accent sur deux enquêtes spéciales, l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes et l'Enquête sur l'utilisation d'Internet par les ménages, ainsi que sur les services consultatifs de la DMES. Rapport en novembre 2005.



État d'avancement de la mise en oeuvre des recommandations

Recommandation	Situation du suivi
Travaux de vérification concernant les statistiques de la santé	Rien n'est encore commencé. Les travaux en 2006 seront soit similaires à l'« opinion » de 2004 ou soit une nouvelle vérification distincte.
<u>Vérification du Recensement</u> (possibilité seulement)	Le BVG prévoit procéder à une évaluation officielle des risques dans le cadre du Recensement de 2006 et, à partir des résultats obtenus, décidera de la tenue en 2007 d'une vérification de la gestion du recensement. D'ici là, un suivi est assuré.